

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S  
DE LA GRAND'CROIX (42320)**

n° 8/2022

Siège : Hôtel de Ville  
42320 LA GRAND'CROIX  
Tél. 04.77.73.22.43 -  
Fax 04.77.73.41.20

L'An **deux mille vingt-deux, le 07 décembre à 20 heures 00**, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 22 novembre 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc FRANÇOIS,

**Etaient présents** : Messieurs Luc FRANÇOIS, André JURINE – Mesdames Chrystelle COPPARONI, Véronique HENRY, Aurélie BERTHE (à partir de la question 10), Anaëlle BOBER, Valérie ARNAUD, Myriem BOUBDALLAH, Karine BRUYAS, Andrée DUTEL,

**Etaient excusés** : Messieurs Kahier ZENNAF et Pascal CALTAGIRONE, Madame Jocelyne LABOURE

**Secrétaire : Véronique HENRY**

**Objet : Election d'un vice-président**

Le Conseil d'Administration doit se pourvoir d'un vice-président.

Sur la sollicitation du Président, Madame Chrystelle COPPARONI propose sa candidature.

Il est ensuite procédé au vote.

**Votes :                    Pour : 9                    Contre : 0                    Abstention : 0**

Madame Chrystelle COPPARONI est élue Vice-présidente du CCAS à l'unanimité.

LA GRAND'CROIX, le 8 décembre 2022

Luc FRANÇOIS  
Président du CCAS



La secrétaire,  
Véronique HENRY

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon situé au 184 Rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)